



Jeudi 12 mars 2009

NEGOCIATIONS SALARIALES 2009

1^{ère} PROPOSITION ET DECLARATION DE LA DIRECTION à 10 h

La Direction évoque une situation exceptionnelle et par conséquent une proposition exceptionnelle...voire innovante !

PAS d'AUGMENTATION GENERALE OU INDIVIDUELLE mais **UNE PRIME de 1% sur le salaire brut annuel.**

Cette prime, de l'ouvrier à l'ETAM, correspond à un montant entre 175 € et 418 € (Moyenne 200 €). Pour les cadres, prime de 1% au mérite sur le salaire brut annuel.

Il n'est nullement question de discuter d'une somme minimum.

Nos dirigeants précisent que l'Entreprise serait en péril si les organisations syndicales avaient l'idée de demander plus et que chacun doit prendre ses responsabilités.

La Direction affirme que la société FPT a été la première à subir la crise et que celle-ci sera la dernière à redémarrer...dans 2 ans.

Une réunion sera programmée pour discuter de la grille des salaires sans se conformer à l'administration.

COMMENTAIRES DE LA CGT

C'est une pure provocation mais la CGT n'est pas étonnée d'une telle position. Le MEDEF conseille, ou plutôt recommande, aux dirigeants d'Entreprises de geler les salaires sur 1 ou 2 ans (voir plus si infinité). Notre proposition de 150 euros (estimée 3,2 millions €) tient toujours et ne correspond même pas à 1/3 des bénéfices...

2^{ème} PROPOSITION DE LA DIRECTION à 12h30

Non-cadre :

0,5 % d'augmentation Générale au 1^{er} mars

Prime de 100 € sur le bulletin de paie de juillet

Cadre :

0,5 % d'augmentation Individuelle au mérite

Prime au mérite de 0,5 % du salaire brut annuel

COMMENTAIRES DE LA CGT

Toujours aussi lamentable. Minimum 7,32 €uros pour les salariés et 14 300 000 d'euros pour les actionnaires !!!